

Compte-Rendu

Conseil Municipal du 29 avril 2014.

Le vingt-neuf avril deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et conseillers municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, Adjointes,
Mr CAVAGNE, Mr LIROT, Mme BELLE, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND,
Mr METZLAFF, Mme BIT, Mr LEDUC, Mr RETUREAU, Mme GAILLIARD, Mr FUSTIER,
Mme FOMBARON, Conseillers Municipaux.

Etait Absente : Mme ALLARD

Membres extérieurs :

Mr CHAMBON, Trésorier de St Marcellin.

Secrétaire de séance : Mme TROUILLET

Pouvoir (1) :

ALLARD Nelly → GENTIT Michel

Date de convocation : 23 Avril 2014

En introduction, M. le Maire présente à l'assemblée M. Chambon, Trésorier de Saint-Marcellin.

Ce dernier explique le champ d'action de la Trésorerie de St Marcellin et sa mission. Il rappelle notamment le principe de séparation des pouvoirs entre le Maire, ordonnateur, et le Trésorier, dont le rôle est de contrôler les opérations comptables. M. Chambon précise qu'il est responsable personnellement et pécuniairement.

Vote budgets primitifs 2014 Commune, Eau-Assainissement

15 votes pour et 4 abstentions.

Décision en matière de taux des contributions directes

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux des contributions directes.

Proposition votée à l'unanimité

Affectation Résultat Fonctionnement Commune

M. le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 s'élevant à 402 448,21 €.

Voté à l'unanimité

Affectation Résultat Fonctionnement Eau-Assainissement

M. le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 s'élevant à 189 564,28 €.

Voté à l'unanimité

Indemnités Conseil au Receveur

M. le Maire propose d'accorder à M. le Receveur une indemnité de conseil au taux maximum.

Proposition votée à l'unanimité

Représentant à la Résidence d'Accueil et de Soins « Le Perron »

Lors du précédent Conseil Municipal, Mme Audrey Belle a été désignée comme représentante au Conseil d'Administration du Perron. Cette dernière n'ayant pu se libérer pour assister à la première réunion, le Maire l'a remplacée après accord du Perron. Aussi, conviendrait-il désigner un suppléant. M. le Maire ayant été désigné par l'assemblée élue du Perron pour siéger au Comité Paritaire, il propose sa candidature au poste de suppléant.

Proposition votée à l'unanimité.

Recrutement des agents saisonniers et occasionnels dans les différents services de la Commune

Proposition est faite au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à recruter des agents saisonniers ou occasionnels pour pourvoir à des absences ou des surcroits d'activité.

Proposition votée à l'unanimité.

Questions diverses

- Commission aux Impôts Directs : le nombre de candidats à présenter étant de 32, pour 16 postes (8 suppléants + 8 titulaires), suite aux premières sollicitations restent encore 14 personnes à présenter. M. le Maire propose d'ouvrir ces postes aux colistiers non élus. Il demande à ce que les candidatures soient présentées avant le 15 mai.
- Commission Action Sociale : M. le Maire informe le conseil municipal de la désignation des 6 membres à cette commission. Il s'agit de : Mmes Bourgeois, Manouvrier, Marchand, Petrizzelli, Renard et de M. David.
- Communauté de Communes : Mme Frei, adjointe en charge de l'intercommunalité, informe l'assemblée du résultat des élections de la Communauté de Communes : M. Roux a été élu président, et 6 vice-présidents ont été désignés (Mme Jolland, M. Belle, Mme Uni, M. Lavergne, M. Ferlay et M. Darlet), reste un 7^{ème} vice-président à désigner. De plus, Mme Frei indique que plusieurs commissions intercommunales sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux et appelle donc les volontaires à se manifester.
- Horaires d'ouverture de la Mairie : Mme Trouillet, adjointe en charge des ressources et moyens, informe le conseil municipal qu'à compter du 1^{er} mai, la Mairie sera ouverte au public tous les jours ouvrés de la semaine sans exception (réouverture au public le jeudi après-midi) et le 1^{er} samedi matin du mois. Rappel des horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. le 1^{er} samedi matin du mois de 8h30 à 12h.
- Journée du Maire : Le Conseil Municipal est informé que décision a été prise d'octroyer un jour de congé supplémentaire au titre de l'année 2014 à l'ensemble du personnel communal.
- Rythmes scolaires : Mme Dabadie, adjointe en charge de l'éducation, informe le Conseil Municipal des mesures d'assouplissement qui viennent d'être annoncées par le gouvernement. Il est désormais possible de regrouper le temps d'activité périscolaire de 3 heures hebdomadaires sur ½ journée. Néanmoins le principe de l'école le mercredi matin est conservé. La Commission Education Jeunesse travaille activement sur le sujet. Mme Dabadie signale également une journée de grève de l'Education Nationale le 15 mai prochain ; selon le nombre d'enseignants grévistes la mise en place d'un service minimum sera peut-être à envisager.
- Montée de Mayard : M. Feugier, adjoint en charge des travaux, expose l'avancée de l'étude sur les travaux à réaliser. Deux cabinets ont été sollicités pour des études géotechniques, les devis sont attendus prochainement. La commission travaux sera réunie pour les étudier
- Travaux divers : le fauchage va débuter fin semaine ; le mur du cimetière, fortement dégradé, a été repeint par les employés municipaux.
- Cérémonie du 8 mai : M. le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie du 8 mai se tiendra à 11 heures au Monument aux morts et qu'elle sera suivie d'un apéritif offert par la Mairie à la salle des associations.

- Elections européennes : elles auront lieu le dimanche 25 mai, les plages horaires définitives ne sont pas encore connues. Les conseillers municipaux sont invités à s'inscrire selon leurs disponibilités
- Relevé des compteurs d'eau : M. le Maire informe l'assemblée que la société Véolia commencera ses relèves mi-mai.
- Prochaines réunions : les dates des prochains conseils municipaux sont communiquées à ses membres : mardi 10 juin, mardi 8 juillet, mardi 26 août, mardi 30 septembre. De plus, le mardi 10 juin à 19h est prévue une présentation aux conseillers municipaux et aux proches riverains du lotissement le Murier par M. Juven.

La séance est levée à 21h15.

La secrétaire de séance

Isabelle TROUILLET,

Le Maire,

Michel GENTIT,